

3D METAL INDUSTRIE

Société par actions simplifiée
au capital de 440 000 euros

Siège social : 1 Avenue Gustave Gailly, 08000 CHARLEVILLE MEZIERES
850 726 902 RCS SEDAN

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE ANNUELLE DU 24 FEVRIER 2026

Proposition de la résolution d'affectation du résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2025

DEUXIÈME RÉOLUTION

L'Assemblée Générale décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 décembre 2025 s'élevant à 116 457,42 euros de la manière suivante :

Bénéfice de l'exercice	116 457,42 euros
------------------------	------------------

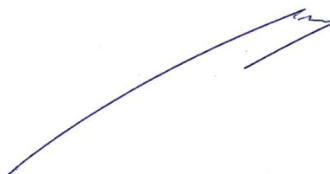
En totalité au compte « **autres réserves** » qui s'élève ainsi à 228 240 euros.

Conformément à la loi, l'Assemblée Générale prend acte qu'aucune distribution de dividende n'a été effectuée au titre des trois derniers exercices.

Vote de l'Assemblée Générale Ordinaire Annuelle du 24 février 2026

Cette résolution est adoptée à l'unanimité.

Certifié conforme
Le Président
Renaud MIGNOLET



1

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : 3D METAL INDUSTRIE		Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois * 1 2		
Adresse de l'entreprise 5 BIS RUE DU COMMERCE 08000 WARCQ LA MAL CAMPEE		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
Numéro SIRET* 8 5 0 7 2 6 9 0 2 0 0 0 1 6		Néant ☐ *		
		Exercice N clos le. 3 1 1 2 2 0 2 5		
		Brut 1	Amortissements, provisions 2	
		Net 3		
Capital souscrit non appelé (I) AA				
ACTIF IMMOBILISÉ*	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement * AB	31 088 AC	31 088
		Frais de développement * CX	164 867 CQ	123 152 41 715
		Concessions, brevets et droits similaires AF	10 050 AG	10 050
		Fonds commercial (1) AH		
		Autres immobilisations incorporelles AJ	44 537 AK	44 537
		Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles AL		
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains AN		
		Constructions AP		
		Installations techniques, matériel et outillage industriels AR	3 748 538 AS	1 532 176 2 216 362
		Autres immobilisations corporelles AT	268 393 AU	89 480 178 913
		Immobilisations en cours AV		
		Avances et acomptes AX		
	IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence CS		
		Autres participations CU	10 000 CV	10 000
		Créances rattachées à des participations BB		
		Autres titres immobilisés BD		
		Prêts BF		
		Autres immobilisations financières * BH	6 400 BI	6 400
TOTAL (II) BJ		4 283 873 BK	1 830 482 2 453 391	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS*	Matières premières, approvisionnements BL	26 578 BM	26 578
		En cours de production de biens BN	190 487 BO	190 487
		En cours de production de services BP		
		Produits intermédiaires et finis BR	9 401 BS	9 401
		Marchandises BT		
	CRÉANCES	Avances et acomptes versés sur commandes BV		
		Clients et comptes rattachés (3)* BX	450 466 BY	1 499 448 967
		Autres créances (3) BZ	336 765 CA	336 765
	DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé CB		
		Valeurs mobilières de placement (dont actions propres:) CD	5 338 CE	5 338
Comptes de régularisation	Disponibilités CF	237 371 CG	237 371	
	Charges constatées d'avance (3) * CH	48 587 CI	48 587	
	TOTAL (III) CJ	1 304 993 CK	1 499 1 303 494	
	Frais d'émission d'emprunt à évaluer (IV) CW			
	Primes de remboursement des obligations (V) CM			
	Écarts de conversion actif * (VI) CN			
TOTAL GÉNÉRAL (I à VI) CO		5 588 866 1A	1 831 981 3 756 885	
Renvois : (1) Dont droit au bail :		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes : CP	(3) Part à plus d'un an : CR 1 799	
Clause de réserve de propriété : *		Immobilisations :	Stocks :	
			Créances :	

CERTIFIÉ CONFORME
À L'ORIGINAL

Désignation de l'entreprise		3D METAL INDUSTRIE		Néant ☐ *		
				Exercice N		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 440 000)			DA	440 000	
	Primes d'émission, de fusion, d'apport,			DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)			DC		
	Réserve légale (3)			DD	44 000	
	Réserves statutaires ou contractuelles			DE		
	Réserves réglementées (3) * (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)			DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)			DG	111 783	
	Report à nouveau			DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)			DI	116 457	
	Subventions d'investissement			DJ	492 454	
	Provisions réglementées *			DK		
	TOTAL (I)			DL	1 204 695	
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs			DM		
	Avances conditionnées			DN		
TOTAL (II)			DO			
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques			DP		
	Provisions pour charges			DQ		
TOTAL (III)			DR			
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles			DS		
	Autres emprunts obligataires			DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)			DU	1 211 344	
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)			DV	601 714	
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours			DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés			DX	156 926	
	Dettes fiscales et sociales			DY	574 717	
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			DZ		
	Autres dettes			EA	7 489	
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)			EB		
TOTAL (IV)			EC	2 552 190		
Ecart de conversion passif *			(V)	ED		
TOTAL GÉNÉRAL (I à V)			EE	3 756 885		
RENOIS	(1)	Écart de réévaluation incorporé au capital			IB	
	(2)	Réserve spéciale de réévaluation (1959)			IC	
		Écart de réévaluation libre			ID	
		Réserve de réévaluation (1976)			IE	
	(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *			EF	
	(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an			EG	1 442 078
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			EH		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

3

COMPTE DE RÉSULTAT DE L' EXERCICE (En liste)

Désignation de l'entreprise : 3D METAL INDUSTRIE						Néant ☐ *			
		Exercice N				Total			
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires					
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *	FA		FB		FC			
	biens *	FD	1 488 941	FE	459 401	FF	1 948 343		
	Production vendue services*	FG	513 707	FH	321 877	FI	835 584		
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	2 002 648	FK	781 278	FL	2 783 926		
	Production stockée*					FM	65 289		
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO	240 190		
	Reprises sur amortissements et provisions, transferts de charges* (9)					FP	16 239		
	Autres produits (1) (11)					FQ	96		
	Total des produits d'exploitation (2) (I)						FR	3 105 741	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*						FS		
	Variation de stock (marchandises)*						FT		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*						FU	303 059	
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*						FV	10 466	
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis)*						FW	1 367 395	
	Impôts, taxes et versements assimilés*						FX	19 500	
	Salaires et traitements*						FY	569 613	
	Charges sociales (10)						FZ	171 478	
	DOTATIONS D'EXPLOITATION	- dotations aux amortissements*						GA	462 253
		Sur immobilisations	- dotations aux provisions					GB	
		Sur actif circulant : dotations aux provisions*						GC	666
		Pour risques et charges : dotations aux provisions						GD	
	Autres charges (12)						GE	45 632	
	Total des charges d'exploitation (4) (II)						GF	2 950 061	
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	155 679		
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)						GH		
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)						GI		
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)						GJ		
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)						GK		
	Autres intérêts et produits assimilés (5)						GL	2 342	
	Reprises sur provisions et transferts de charges						GM		
	Différences positives de change						GN		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement						GO	4 239	
Total des produits financiers (V)						GP	6 581		
CHARGES FINANCIÈRES	Dotations financières aux amortissements et provisions*						GQ		
	Intérêts et charges assimilées (6)						GR	48 286	
	Différences négatives de change						GS		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement						GT		
	Total des charges financières (VI)						GU	48 286	
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	(41 705)		
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	113 974		

(RENOIS : voir tableau n° 2053) * Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Désignation de l'entreprise 3D METAL INDUSTRIE		Néant ☐ *			
		Exercice N			
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion		HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *		HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges		HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)		HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)		HE		
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *		HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions (6 ter)		HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)		HH		
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI			
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise (IX)		HJ			
Impôts sur les bénéfices * (X)		HK (2 483)			
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL 3 112 321			
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM 2 995 864			
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN 116 457			
RENOIS	(1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme		HO	
	(2) Dont	produits de locations immobilières		HY	
		produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IG	
	(3) Dont	- Crédit - bail mobilier *		HP	
		- Crédit - bail immobilier		HQ	
	(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)		IH	
	(5)	Dont produits concernant les entreprises liées		IJ	
	(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées		IK	
	(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)		IL	
	(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)		RC	
		Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)		RD	
	(9)	Dont transferts de charges		A1	
	(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	(dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG/CRDS) A5	A2	
	(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)		A3	
	(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)		A4	
	(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles	facultatives A6	obligatoires A9	
			dont cotisations facultatives Madelin A7		
			dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite A8		
	(14)	Dont montant de l'amortissement du fonds de commerce (en application de l'article 39, 1-2°, al.3)		HS	
(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe) :		Exercice N			
		Charges exceptionnelles	Produits exceptionnels		
(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :		Exercice N			
		Charges antérieures	Produits antérieurs		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032.

3D METAL INDUSTRIE

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIE
AU CAPITAL DE 440 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 1 avenue Gustave GAILLY
08000 CHARLEVILLE MEZIERES**

- :- :- :- :- :- :-

SAS 3D METAL INDUSTRIE

***RAPPORT SPECIAL DU
COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS
REGLEMENTEES***

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Présenté par la SARL AA. COM. AUX COMPTES
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale du GRAND EST

17, Rue Mme de Sévigné
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tél : 03.24.33.63.50

SARL AA. COM. AUX COMPTES
Société de Commissariat Aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale du GRAND EST

17, Rue Mme de Sévigné
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tél : 03.24.33.63.50

RAPPORT SPECIAL
DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTÉES

-:- :- :- :- :- :- :-

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.

Conventions soumises à l'approbation de l'assemblée générale

En application de l'article 18 des statuts de votre société, nous avons été avisés des conventions suivantes mentionnées à l'article L.227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.



Conventions avec la société SAS FIMCA

Nature et objet : prestations de services

Modalités :

Votre société a bénéficié de prestations de services de la société FIMCA.
Le montant porté en charges s'est élevé à la somme de 12 681.13 euros HT.

Nature et objet :

Avance de trésorerie de SAS FIMCA

Modalités

Le montant avancé au 31/12/2025 par la SAS FIMCA en compte courant d'associée s'élève à la somme de 350 000 euros.

Le montant des intérêts portés dans vos charges financières s'élève pour l'exercice 2025 à 9301.37 euros.

Convention avec le GIE ARMYTEC

Nature et objet :

Avance de trésorerie au GIE ARMYTEC

Modalités

Le montant avancé au 31/12/2025 au GIE ARYTEC s'élève à la somme de 102 342.19 euros. (compris intérêts)

Le montant des intérêts portés dans vos produits financiers s'élève pour l'exercice 2025 à 2 342.19 euros.

SARL AA.COM
Société d'Expertise Comptable
et de Commissariat aux Comptes
SARL au Capital de 15400 €
17, rue Modigliani de Sévigné
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES
Tél. 03.24.33.63.69 - Fax 03.24.33.63.69

Parti à Charleville-Mézières,
Le 03 février 2026

MR MAGNY Damien

3D METAL INDUSTRIE

**SOCIETE PAR ACTIONS SIMPLIFIEE
AU CAPITAL DE 440 000 EUROS
SIEGE SOCIAL : 1 Avenue Gustave GAILLY
08000 Charleville-Mézières**

- - - - -

**S.A.S. 3D METAL INDUSTRIE
*RAPPORT DU COMMISSAIRE
AUX COMPTES SUR LES
COMPTES ANNUELS***

COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Présenté par la SARL AA. COM. AUX COMPTES
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie Régionale du GRAND EST

17, Rue Mme De Sévigné
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tél : 03.24.33.63.50

SARL AA. COM. AUX COMPTES
Société de Commissariat aux Comptes
Membre de la Compagnie
Régionale du GRAND EST

17, Rue Mme De Sévigné
08000 CHARLEVILLE-MEZIERES

Tél : 03.24.33.63.50

S.A.S. 3D METAL INDUSTRIE
1 Avenue Gustave GAILLY
08000 Charleville-Mézières

-:-:-:-:-

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES COMPTES ANNUELS

EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2025

Monsieur le Président,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par vos statuts, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société **S.A.S. 3D METAL INDUSTRIE**, relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2025, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.



Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1er janvier 2025 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Observation

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point suivant exposé dans la note « règles et méthodes comptables » de l'annexe des comptes annuels concernant la modernisation des états financiers notamment la redéfinition des produits exceptionnels.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.



Vérifications du rapport de gestion et des autres documents adressés aux actionnaires

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du Président et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Responsabilités de la direction

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement des comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de votre société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

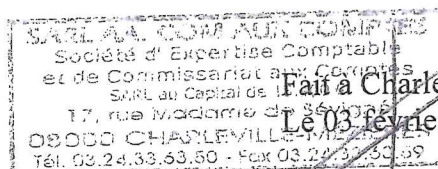
Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.



Comme précité par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie enfin la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.



Fait à Charleville-Mézières,
Le 03 février 2026

SARL AA.COM AUX COMPTES

Mr MAGNY D
COMMISSAIRE AUX COMPTES

3D METAL INDUSTRIE
5 BIS RUE DU COMMERCE
08000 WARCQ LA MAL CAMPEE
0973892384

Etats Comptables et Fiscaux

31/12/2025

Bilan Synthétique

3D METAL INDUSTRIE

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Devise d'édition EURO

ACTIF	31/12/2025	%	31/12/2024	%
Capital souscrit non appelé				
Immobilisations incorporelles	41 715	1,11	64 361	1,65
Immobilisations corporelles	2 395 276	63,76	2 707 502	69,31
Immobilisations financières	16 400	0,44	16 400	0,42
ACTIF IMMOBILISÉ	2 453 391	65,3	2 788 263	71,38

Stocks	226 466	6,03	174 523	4,47
Créances	785 732	20,91	685 016	17,54
Disponibilités	242 709	6,46	233 523	5,98
ACTIF CIRCULANT	1 254 908	33,4	1 093 062	27,98

Comptes de régularisation actif	48 587	1,29	25 119	0,64
---------------------------------	--------	------	--------	------

TOTAL ACTIF	3 756 885		3 906 444	
--------------------	------------------	--	------------------	--

Comptes annexés au rapport

SARL AA.COM. AUX COMPTES

PASSIF	31/12/2025	%	31/12/2024	%
Capital social ou individuel	440 000	11,71	440 000	11,26
Résultat de l'exercice	116 457	3,1	144 746	3,71
Autres capitaux propres	648 238	17,25	629 828	16,12
CAPITAUX PROPRES	1 204 695	32,07	1 214 574	31,09

Autres fonds propres				
Provisions pour risques et charges				
Emprunts et dettes financières	1 813 058	48,26	2 173 078	55,63
Autres dettes	739 132	19,67	518 793	13,28
DETTES	2 552 190	67,93	2 691 871	68,91

Comptes de régularisation passif				
----------------------------------	--	--	--	--

TOTAL PASSIF	3 756 885		3 906 444	
---------------------	------------------	--	------------------	--

Compte de Résultat

3D METAL INDUSTRIE

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	31/12/2025	31/12/2024	31/12/2023
Ventes de marchandises			
Production vendue de biens	1 948 343	1 710 066	1 248 768
Production vendue de services	835 584	495 319	634 452
CHIFFRE D'AFFAIRES NET	2 783 926	2 205 385	1 883 220
Production stockée et immobilisée	65 289	2 310	15 208
Subventions d'exploitation	240 190	195 668	21 447
Reprises sur amortissements, prov. et transf. de charges	16 239		33 017
Autres produits	96	684	71
PRODUITS D'EXPLOITATION	3 105 741	2 404 046	1 952 964
Achat de marchandises			
Variation de stock de marchandises			
Achats de matières premières et approvisionnement	303 059	293 772	350 936
Variation de stock de matières premières	10 466	4 011	(18 820)
Autres achats et charges externes	1 367 395	990 263	743 789
Impôts, taxes et versements assimilés	19 500	13 398	10 987
Salaires, traitements et charges sociales	741 091	555 940	484 852
Dotations pour dépréciation	462 919	379 133	392 821
Dotations aux provisions pour risques et charges			
Autres charges	45 632	15	571
CHARGES D'EXPLOITATION	2 950 061	2 236 533	1 965 136
RÉSULTAT D'EXPLOITATION	155 679	167 513	(12 172)
BÉNÉFICE ATTRIBUÉ ou PERTE TRANSFÉRÉE			
PERTE SUPPORTÉE ou BÉNÉFICE TRANSFÉRÉ			
Produits financiers de participation			
Autres intérêts et produits assimilés	2 342		
Reprises sur provisions et transferts de charges			
Différences positives de change			
Prod. nets sur cessions valeurs mobilières de placement	4 239	1 099	
PRODUITS FINANCIERS	6 581	1 099	
Dotations financières aux amortissements et provisions			
Intérêts et charges assimilés	48 286	25 127	12 950
Différences positives de change			
Charges nettes sur cessions valeurs mobil. de placement			
CHARGES FINANCIÈRES	48 286	25 127	12 950
RÉSULTAT FINANCIERS	(41 705)	(24 028)	(12 950)
Produits exceptionnels			150 874
Reprises sur provisions et transferts			
PRODUITS EXCEPTIONNELS			150 874
Charges exceptionnelles			15 554
Dotations aux amortissements et provisions			
CHARGES EXCEPTIONNELLES			15 554
RÉSULTAT EXCEPTIONNEL			135 321
Participation des salariés			
Impôt sur les bénéfices	(2 483)	(1 260)	
RÉSULTAT (Bénéfice ou Perte)	116 457	144 746	110 198

Annexe



ANNEXE DE BASEI- REGLES ET METHODES COMPTABLES

Les comptes ont été établis en respectant le règlement ANC n° 2014-03 et ses règlements modificatifs au titre des règles de comptabilisation relatives aux sociétés.

Le bilan de l'exercice clos le 31/12/2025 a été établi selon les dispositions du plan comptable général, des différents règlements du comité de la réglementation comptable, et des textes pris pour leur application.

Les notes ou tableaux ci-après font partie intégrante des comptes annuels.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de bases :

- _ continuité de l'exploitation
- _ permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre,
- _ indépendance des exercices

et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant la durée de vie prévue.

Les principales durées de vie retenues sont :

Immobilisations incorporelles (logiciels, prototypes..)	3 à 5 ans en linéaire
Installations générales et agencements	3 à 5 ans en linéaire
Installations techniques	3 à 5 ans en linéaire
Matériels industriels	8 à 10 ans en linéaire
Matériel de bureau et informatique	3 à 5 ans en linéaire
Mobilier	5 à 10 ans en linéaire

La valeur brute est constituée par le coût d'acquisition. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une dépréciation est constatée du montant de la différence.

Note sur l'application du règlement ANC n° 2022-06 du 4 novembre 2022

Le règlement ANC n°2022-06 du 4 novembre 2022, relatif à la modernisation des états financiers a été homologué par l'arrêté du 26 décembre 2023 (JO du 30). Ce règlement modifie le plan comptable général (PGC) et introduit plusieurs changements significatifs visant à améliorer la clarté et la pertinence des états financiers.

Impact sur les comptes

1-Résultat exceptionnel : Le règlement redéfinit la notion du résultat exceptionnel, incluant désormais les produits et charges directement liés à des événements majeurs et inhabituels. Cela permettra une meilleure distinction entre les résultats courants et les éléments exceptionnels, offrant ainsi une image plus fidèle de la performance financière de l'association.

2-Suppression des transferts de charges : Les transferts de charges sont supprimés, simplifiant ainsi la présentation des comptes et réduisant de confusion pour les utilisateurs des états financier.

3-Modernisation des états financiers : Les modifications apportées visent à moderniser la présentation des états financiers, rendant les informations plus accessibles et compréhensibles pour les parties prenante.

Notre société a décidé d'appliquer ce nouveau texte de manière anticipée, le premier exercice d'application étant au 31 décembre 2024. Ces changements seront donc effectifs dès cet exercice, permettant à notre société de se conformer aux nouvelles exigences réglementaires et d'améliorer la transparence de ces états financiers.

Créances

Les créances sont valorisées à leur valeur nominale. Une dépréciation est pratiquée lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur comptable.

Engagements et indemnités de fin de carrière

Les indemnités de fin de carrière et autres engagements légaux à devoir au personnel sont évalués à 13 051 euros.

Cette évaluation tient compte des hypothèses retenues suivantes :

Age de départ retraite :	65 ans
Taux d'actualisation :	1,61%
Taux de Turn Over :	10 % par an en dessous de 50 ans

Autres informations significatives :

Faits caractéristiques de l'exercice

Néant

Engagements hors bilan :

Le CIC a accordé un prêt de 600 000 euros le 7 juin 2019 sur 7 années au taux de 0,7 %.

En garantie de ce prêt, la société a consenti un nantissement sur la machine EXONE à hauteur de 720 000 euros.

Le capital restant dû au 31/12/2025 s'élève à 87 521,54 euros

L'Etat et la Région Grand EST ont accordé une aide de 880 000 euros sous la forme d'une avance remboursable de 440 000 euros et une subvention d'investissement de 440 000
L'avance Remboursable sera remboursée par tranche de 88 000 euros sur 5 années
à compter du 31/12/2024.

Le CIC a accordé un second prêt le 25/11/2024 de 600 000 euros sur 7 années au taux de 0,65%
En garantie de ce prêt, la société a consenti un nantissement sur la machine Exone à hauteur de 720 000 euros
Le capital restant dû au 31/12/2025 s'élève à 260 483,76 euros

La société générale a accordé le 28 juin 2024 un prêt de 956 000 euros, sur 8 années au taux de 3,91%
En garantie de ce prêt, la société a consenti un acte de gage de meubles corporels sans dépossession
à hauteur du montant emprunté soit 956 000 euros
Au 31/12/2025 le capital restant dû du prêt s'élève à 863 066,25 euros

Comptes annexés au rapport
SARL AA.COM AUX COMPTES

3 D METAL INDUSTRIE

Participations :

La société a pris une participation de 10 000 € représentant 1 part dans le GIE ARMYTEC 3D.

Effectifs :

	CADRES	NON CADRES	TOTAL
H	4	9	13
F	1	2	3
Total	5	11	16

Variation des fonds propres et autres fonds propres:

Fonds propres au 31/12/2025	1 232 983,18
Fonds propres au 31/12/2024	1 214 574,00
Variation	<u>18 409,18</u>

INTITULE	A NOUVEAU	Affectation du résultat	VARIATION	31/12/2025
Fonds Propres				
Capital	440 000,00			440 000,00
Réserve légale	11 037,62	32962,38		44 000,00
Réserve diverses	0,00	111783,18		111 783,18
Report à nouveau				0,00
subvention d'investissement	1 190 000,00			1 190 000,00
quote part subvention d'investissement	-571 209,65		-126 335,91	-697 545,56
résultat 2025	144 745,56	-144745,56	144 745,56	116 548,35
	1 214 573,53	0,00	18 409,65	1 232 983,18

Immobilisations

3D METAL INDUSTRIE

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Valeur brute début exercice	Augmentations par réévaluation	Acquisitions apports, création virements
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES			
Frais d'établissement et de développement	195 955		
Autres immobilisations incorporelles	54 587		
TOTAL immobilisations incorporelles :	250 542		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES			
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Constructions installations générales			1 217 189
Installations techniques et outillage industriel	2 586 469		132 108
Installations générales, agencements et divers	66 097		
Matériel de transport			13 753
Matériel de bureau, informatique et mobilier	56 677		
Emballages récupérables et divers			19 088
Immobilisations corporelles en cours	1 195 265		
Avances et acomptes			
TOTAL immobilisations corporelles :	3 904 508		1 382 138
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES			
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations	10 000		
Autres titres immobilisés			16 500
Prêts et autres immobilisations financières	6 400		
TOTAL immobilisations financières :	16 400		16 500
TOTAL GÉNÉRAL	4 171 450		1 398 638

RUBRIQUES	Diminutions par virement	Diminutions par cessions mises hors service	Valeur brute fin d'exercice	Réévaluations légalés
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'étab. et de développement			195 955	
Autres immobilisations incorporelles			54 587	
TOTAL immobilisations incorporelles :			250 542	
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Constructions installations générales				
Install. techn., matériel et out. industriels		55 120	3 748 538	
Inst. générales, agencements et divers		242	197 963	
Matériel de transport			70 430	
Mat. de bureau, informatique et mobil.				
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours		1 214 353		
Avances et acomptes				
TOTAL immobilisations corporelles :		1 269 715	4 016 931	
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES				
Participations mises en équivalence			10 000	
Autres participations				
Autres titres immobilisés			6 400	
Prêts et autres immo. financières		16 500		
TOTAL immobilisations financières :		16 500	16 400	
TOTAL GÉNÉRAL		1 286 215	4 283 873	

Charges à Payer

3D METAL INDUSTRIE

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Devise d'édition EURO

MONTANT DES CHARGES À PAYER INCLUS DANS LES POSTES SUIVANTS DU BILAN	Montant
Emprunts obligataires convertibles	
Autres emprunts obligataires	272
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	
Emprunts et dettes financières divers	65 539
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	50 627
Dettes fiscales et sociales	
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	
Disponibilités, charges à payer	
Autres dettes	
TOTAL	116 439

Charges et Produits Constatés d'Avance

3D METAL INDUSTRIE

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Devise d'édition EURO

RUBRIQUES	Charges	Produits
Charges ou produits d'exploitation	48 587	
Charges ou produits financiers		
Charges ou produits exceptionnels		
TOTAL	48 587	

3D METAL INDUSTRIE

Devise d'édition EURO

Comptes annexés au rapport
CARL LANGE AUL COMPTES

État des Échéances des Créances et Dettes

3D METAL INDUSTRIE

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Devise d'édition EURO

ÉTAT DES CRÉANCES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ			
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	6 400		6 400
TOTAL de l'actif immobilisé :	6 400		6 400
DE L'ACTIF CIRCULANT			
Clients douteux ou litigieux	1 799		1 799
Autres créances clients	448 667	448 667	
Créance représent. de titres prêtés ou remis en garantie			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
État - Impôts sur les bénéfices	3 743	3 743	
État - Taxe sur la valeur ajoutée	21 740	21 740	
État - Autres impôts, taxes et versements assimilés			
État - Divers	202 500	202 500	
Groupe et associés	102 342	102 342	
Débiteurs divers	6 440	6 440	
TOTAL de l'actif circulant :	787 231	785 432	1 799
CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE	48 587	48 587	
TOTAL GÉNÉRAL	842 218	834 019	6 400

ÉTAT DES DETTES	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an et 5 ans au plus	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Après des établissements de crédit :				
- à 1 an maximum à l'origine				
- à plus d' 1 an à l'origine	1 211 344	255 645	955 699	
Emprunts et dettes financières divers	242 413	88 000	154 413	
Fournisseurs et comptes rattachés	156 926	156 926		
Personnel et comptes rattachés	38 171	38 171		
Sécurité sociale et autres organismes	76 658	76 658		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	6 909	6 909		
Obligations cautionnées				
Autres impôts, taxes et assimilés	452 979	452 979		
Dettes sur immo. et comptes rattachés				
Groupe et associés	359 301	359 301		
Autres dettes	7 489	7 489		
Dettes représentat. de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL GÉNÉRAL	2 552 190	1 442 078	1 110 112	

Engagements Financiers

3D METAL INDUSTRIE

Période du 01/01/25 au 31/12/25
Edition du ...
Devise d'édition EURO

ENGAGEMENTS DONNÉS	Montant
Effets escomptés non échus	
Avals et cautions	
Engagements en matière de pensions, retraites et indemnités	13 051
Autres engagements donnés :	
Comptes annexés au rapport	

TOTAL	13 051
-------	--------

ENGAGEMENTS RECUS	Montant
Avals et cautions et garanties	200 000
Autres engagements reçus :	350 000
Compte courant bloqué FIMCA	350 000

TOTAL	550 000
-------	---------

Composition du Capital Social

3D METAL INDUSTRIE

Période du 01/01/25 au 31/12/25

Devise d'édition EURO

CATEGORIES DE TITRES	Nombre	Valeur nominale
1 - Actions ou parts sociales composant le capital soc. au début de l'exercice	22000	20
2 - Actions ou parts sociales émises pendant l'exercice		
3 - Actions ou parts sociales remboursées pendant l'exercice		
4 - Actions ou parts sociales composant le capital social en fin d'exercice	22000	20